Prévention, entretien et nuisances



Débroussaillage

Débroussailler, c'est la ceinture de sécurité de votre habitat face aux feux.



Bruits & pollution

La directive Européenne 2002/49/CE impose la réalisation d'une cartographie des niveaux sonores émis aux abords des principales infrastructures de...



Trafic aérien : nuisances sonores

Informations sur les nuisances sonores liées au trafic aérien au-dessus de Pessac.



Balayage mécanique

La propreté des rues pessacaises est en partie assurée par le passage de balayeuses mécaniques.
Informations et planning.



Ma ville Facile : l'appli pour signaler et s'informer

Vous pouvez signaler différents types d'incident sur l'appli Ma Ville Facile !

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS